

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Fonds scolaires 1972-1973  
subvention de 3 000 F pour  
le C.E.S. Zola

DATE DE CONVOCATION

13 mai 1973

DATE D'AFFICHAGE

13 mai 1973

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 26

Nombre de présents ..... 16

Nombre de votants ..... 19

Délibération exécutoire  
en application de l'art. 46  
du Code Municipal

PREFECTURE DE 18 sept. 1973

Pr le Préfet et par  
autorisation, l'Attaché  
Chef du 3ème Bureau  
signé: illisible

POUR COPIE CONFORME  
MAIRIE DE ROYAN, le 28 SEPT. 1973  
POUR LE MAIRE  
LE PREMIER ADJOINT

Guy TETARD



# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize  
le dix huit mai à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M on sieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,  
DUFOUR, BUCHET, COLLE, BARDE, MONTRON, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD,  
DOMECQ, BERLAND, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par Mme FAVIERE  
Mme BIDEAU par Melle FOUCHÉ  
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. BOUCHET, STIPAL, NAULIN, LARGETEAU, BROTEAU  
EXCUSES : MM. TETARD - BOUTET

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 18 avril 1973, M. le Préfet a fait connaître  
qu'une dotation de 3 000 F revenait à la commune au titre de l'année  
scolaire 1972-1973 pour le C.E.S. municipal Zola

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le programme d'emploi de la somme de 3 000 F établi par  
M. le Principal du C.E.S. Zola,

DECIDE :

- d'accepter le programme d'emploi présenté, correspondant à la  
dotation de 3 000 F, au titre des fonds scolaires 1972-1973,  
pour le C.E.S. Zola.
- que la recette sera encaissée au chapitre 943, article 7373 du  
Budget de l'exercice 1973.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,

signé:



Fonds Scolaires

Commune : ROYAN

Année scolaire 1972 - 1973

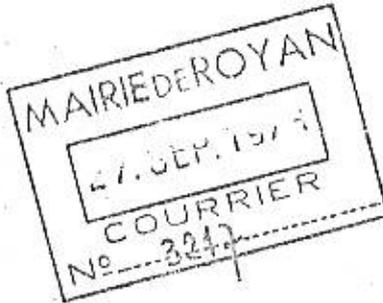


Etablissement : C. E. S. ZOLA

Dotation : 3.000 F.

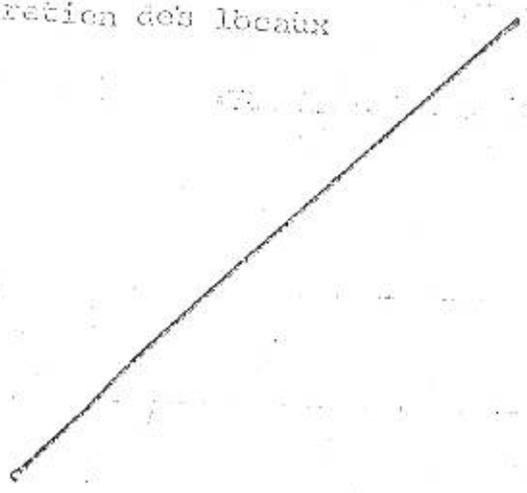
Programme d'utilisation

Nature des besoins	Montant de la dépense
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
<u>1°/ Acquisition de matériel collectif d'enseignement</u>	
- Chariots de distribution pour classes de technologie et Sciences Naturelles	1 000 F
- Projecteur 8 mm	600 F
- Films Sciences Naturelles	400 F
- Dictionnaires	600 F
- Matériel de T. M. E.	400 F
<u>2°/ Renouvellement de matériel collectif d'enseignement</u>	



Dossier = Comptabilité  
A ce = M. BONNET CES ZOLA

2°/ Attribution des locaux



TOTAL GENERAL ....

3 000 F

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie

Fait à Royan, le 18 mai 1973

Avis favorable  
à l'approbation

La Rochelle, le 17 SEP. 1973

L'Inspecteur d'Académie,

Pour l'Inspection d'Académie et p. e. 3

Cant. de Royan - M. de la Roche

P. LE MAIRE, (1) L'adjoint délégué



Approuvé conformément à la délibération de la  
Commission départementale en date du 17 SEP. 1973

EL ESTAMPÉ

LA ROCHELLE, le 18 SEP. 1973

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation,  
L'Attaché, Chef du 3ème Bureau,



A. SELARIES

1) lorsqu'il s'agit d'un  
établissement communal

2) lorsqu'il s'agit d'un  
établissement public national.